

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ BUREAU RÉGIONAL DE L'EUROPE COPENHAGUE

COMITÉ RÉGIONAL DE L'EUROPE

Cinquante et unième session, Madrid, 10 – 13 septembre 2001

Point 9 a) de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC51/11 + EUR/RC51/Conf.Doc./5 18 juillet 2001 10478 ORIGINAL: ANGLAIS

DATES ET LIEU DE LA CINQUANTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL EN 2003

Le directeur régional a le plaisir d'informer le Comité régional que le ministre fédéral de la sécurité sociale et des générations et le secrétaire d'État à la santé autrichiens ont officiellement proposé d'accueillir à Vienne (Autriche), en 2003, la cinquante-troisième session du Comité régional de l'Europe.

Comme énoncé à l'article 4 de son règlement intérieur, le Comité régional «fixe, à chaque session, deux ans à l'avance, la date et le lieu des sessions ultérieures ».

Un projet de résolution est joint pour examen par le Comité régional.